



Mémoire d'Auschwitz ASBL  
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 512 7998  
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

## Le Monument aux Résistants juifs du Mémorial national aux martyrs juifs d'Anderlecht

**Daniel Weysow**  
Mémoire d'Auschwitz ASBL

*Juin 2022*

Le Monument aux Résistants juifs ayant été accolé au Mémorial national aux Martyrs Juifs de Belgique bien après son inauguration, nous développerons ici le cadre de leur élaboration respective et de l'intégration du Monument au Mémorial. Ce dernier a vu le jour consécutivement à une visite, organisée par l'Union des Déportés Juifs que présidait alors Maurice Piro, au « Mémorial au Martyr Juif inconnu »<sup>1</sup> à Paris en 1961. N'ayant pu trouver place, comme d'abord imaginé, à la Caserne Dossin à Malines, un terrain fut proposé par la Commune d'Anderlecht, à l'initiative du bourgmestre et ancien déporté politique à Auschwitz et Ebensee, Joseph Bracops<sup>2</sup>.

Un concours fut lancé le 13 mars 1964 par le Comité organisateur du Mémorial et la Fédération royale des architectes de Belgique. Vingt-quatre projets furent présentés, dont celui d'André Godart qui fut retenu. Son projet consistait en un espace sacré de 500 m<sup>2</sup> rappelant l'étoile de David et pouvant être utilisé comme synagogue, entouré d'une enceinte d'une hauteur de trois mètres recouverte de 108 plaques de granit noir sur lesquelles tiendraient, gravés en lettres de trois centimètres, les noms des 24 036 martyrs juifs déportés de Belgique. L'espace sacré devait être pourvu d'un podium-autel dirigé vers l'est, avec au fond une menorah symbolisée par des chaînes, le tout coiffé d'une structure métallique rappelant les rails menant aux baraques des camps. Un sanctuaire était prévu en sous-sol, sous le podium, où seraient conservés le registre des visites, des témoignages sous forme de livres et de lettres, ainsi que des parchemins contenant les noms des martyrs déportés d'autres pays. L'esplanade centrale serait constituée de briques brunes et les gradins périphériques de plaques préfabriquées en béton. De fortes grilles seraient placées aux différentes entrées.

La pose de la première pierre eut lieu le dimanche 28 mars 1965. Elle intégrait un cylindre contenant, comme à Paris, des cendres de martyrs provenant d'Auschwitz. Six mois après l'inauguration de la première pierre, un memento de trois pages, daté du 18 août 1966, rédigé par le secrétaire du Comité national, Marc Goldberg, comprenant un cahier des charges qui avait été préalablement adressé au président Bernard Tarnowski, était distribué aux membres par une lettre datée du 2 février 1967. Il y rappelait la « philosophie du Monument », stipulant qu'outre un lieu de recueillement et de prière, le

---

<sup>1</sup> Né lors d'une réunion de membres du Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC) créé en avril 1943 par une quarantaine de représentants de la Communauté juive qui, déjà décidés à accumuler archives, preuves et témoignages des atrocités subies durant la Seconde Guerre mondiale, aura donné naissance en 1947 au Mémorial au Martyr Juif inconnu.

<sup>2</sup> « Partisans armés juifs. 38 témoignages », Bruxelles, Les Enfants des Partisans juifs de Belgique, 1991, p. 88.

« mémorial [devait] aussi rendre hommage à tous ceux qui ont combattu le nazisme dans notre pays et sauvé presque 20 000 juifs de la déportation et de la mort. »<sup>3</sup> Le Mémorial sera inauguré quatre ans plus tard, le dimanche 19 avril 1970.

Sous l'égide de la Fondation Mémorial National aux Martyrs Juifs de Belgique, créée le 9 août 1972 pour assurer la gestion du monument<sup>4</sup>, coprésidée par Maurice Pioro et Joseph Komkommer, diamantaire, qui représentait la communauté juive d'Anvers (qui sera remplacé à son décès par Claude Marinower), deux Commissions sont constituées, le 22 mars 1978<sup>5</sup>, lors d'une réunion tenue au Consistoire Central Israélite de Belgique, pour concevoir un « ajout » au Mémorial dans le cadre d'un Comité appelé « Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs (1940-1945) ».



Discours de Maurice Pioro lors de l'inauguration du Mémorial le 19 avril 1970, en présence de Sam Topor, Victor Jacobowicz et Perel, en tenues de déportés © Mémoire d'Auschwitz ASBL.

### **La Commission d'« Hommage aux Sauveurs »**

Présidée par Rik Szyffer, la première Commission, appelée « Hommage aux Sauveurs »<sup>6</sup>, fut chargée de préparer une Manifestation de reconnaissance. Dov Lieberman, le rapporteur des réunions de la Commission, y rappelait que pendant la guerre de 1940-1945 « bon nombre de Belges, de confession non-juive, ont aidé beaucoup de nos coreligionnaires dans leur lutte de survie, soit en les hébergeant, soit en les cachant, soit en leur faisant prendre le maquis. » Poursuivant qu'à cet égard s'était tenu en 1946 « au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles une grande manifestation d'Hommage à ces Belges, en présence de feu Sa Majesté la Reine Élisabeth, des ministres et des personnalités de toutes les tendances politiques. »<sup>7</sup> « Une liste avait alors été élaborée par Sophie Schneebalg, membre du «Comité d'Hommage», comprenant les noms d'environ 1 600 Belges qui avaient aidé les Juifs durant l'occupation allemande. »

<sup>3</sup> Archives du Mémorial, Musée Juif de Belgique.

<sup>4</sup> Domiciliée avenue Ducpétiaux, 68 à 1060 Bruxelles.

<sup>5</sup> Archives du Mémorial, Musée Juif de Belgique.

<sup>6</sup> Le Comité d'initiative « Hommage des Juifs de Belgique à leurs Héros et Sauveurs (1940-1945) » est composé de J. Bloch, H. Bochner, L. Davids, R. De Latouwer, I. Feld, P.N. Ferstenberg, S. Fuhrer, T. Gliksberg, M. Goldberg, A. Goldschmidt, M. Goldstein, M. Gutfreund, P. Halter, M. Heiber, M. Jakubowicz, Y. Jospa, D. Jurysta, R. Katz, W. Katz, C. Knoblauch, J. Komkommer, Ch. Lerner, D. Liebermann, G. Mahler, S. Makowski, A. Marinower, M. Meyer-Munz, M. Pardes, C. Perelman, M. Pioro, M. Poringier, Z. Podgaetzki, S. Ringer, J. Rottenberg, M. Schamiso, E. Schmidt, S. Schneebalg, L. Spitz, J. Springer, M. Steinberg, J. Sterngold, D. Susskind, R. Szyffer, B. Tarnowski, M. Wislicki, A.D. Zaidman. Liste mentionnée dans le document distribué à titre d'appel à la population juive de Belgique, Archives de l'Amicale des ex-prisonniers d'Auschwitz-Birkenau et des prisons de Haute-Silésie, farde H, ASBL Mémoire d'Auschwitz.

<sup>7</sup> Cette manifestation de reconnaissance au peuple belge organisée par le Conseil des Associations Juives de Belgique se déroula au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, le 5 mai 1946. Un diplôme y fut remis à chaque Juste ou, en son absence, à ses héritiers.

De cette liste, on comprendra qu'il fallait non seulement la compléter, mais aussi documenter et établir, pour chaque Sauveur, un dossier consignait les faits. Un appel à communication fut alors lancé afin d'arriver à recenser les noms des Sauveurs des quelque 18 000 Juifs qui avaient été cachés et protégés de la déportation par la population, afin de les honorer par une brochure et une grande manifestation prévue en 1980 pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance. La publication intitulée *Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945. Extermination, Sauvetage et Résistance des Juifs de Belgique*, principalement rédigée par Maxime Steinberg, parut en avril 1979. Quant à la grande manifestation, elle se déroula le 12 octobre 1980 à Forest National où 1 500 médailles en bronze furent remises aux Sauveurs ou à leurs familles, rappelant la procédure adoptée par le Musée Mémorial de Yad Vashem, qui honore de cette manière, par une médaille et un diplôme d'honneur, les personnes reconnues « Justes parmi les nations », en plus de graver leurs noms, à Jérusalem, sur le « Mur des Justes ».

### **La Commission d'« Hommage aux héros »**

Présidée par le professeur Chaïm Perelman, la seconde Commission, appelée « Hommage à nos héros », élaborait la liste des noms des Résistants juifs de Belgique assassinés durant la Seconde Guerre mondiale. Maurice Pioro évoqua l'extension souhaitée du Mémorial national d'Anderlecht en énonçant que « les Résistants auront finalement une stèle commune où leurs noms seront gravés et où la communauté juive de Belgique et les générations futures viendront s'incliner avec respect lors des cérémonies commémoratives. »<sup>8</sup> « Le Monument dédié aux 242 Héros Juifs de Belgique tombés dans la résistance à l'occupant nazi inauguré le 6 mai 1979 [...] est surmonté de six flammes, symbole des six millions de victimes juives de l'Holocauste »<sup>9</sup>. Il a été apposé près de l'entrée, contre le mur extérieur du Mémorial.

En 1980, Maurice Pioro exposa le résumé du travail fourni par les deux Commissions et celui qu'il restait encore à mener, d'une part dans les écoles, et d'autre part en termes d'accompagnement des procédures mises en place avec Beate Klarsfeld pour retrouver en Allemagne les responsables de la déportation des Juifs de Belgique, Ernst Ehlers et Kurt Asche.

Le Mémorial d'Anderlecht et le Monument aux héros seront de plus dotés, en 1982, à l'image de ce que Serge Klarsfeld avait réalisé pour la France en 1978, d'un ouvrage, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de Belgique*, reprenant la liste des quelque 25 000 personnes déportées à partir de Malines, auquel est joint le dossier à charge des deux principaux responsables cités ci-devant de la Gestapo de l'avenue Louise. Présenté par

---

<sup>8</sup> Maurice Pioro, in « Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945 », brochure éditée par le Comité d'hommage, p. 5.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 29. Voir également Michel Hérode, Marie-Pierre Labrique et Philippe Plumet, *Paroles de pierres. Traces d'histoire*, Démocratie ou Barbarie, Bruxelles, Racine, 2009, p. 70.

Serge Klarsfeld<sup>10</sup> et Maxime Steinberg, il est publié conjointement par l'Union des déportés juifs en Belgique, filles et fils de la déportation (Bruxelles) et la Beate Klarsfeld Foundation (New York).

À l'heure où nous écrivons ces lignes, un plan de réaménagement du quartier « Canal-Midi » piloté par Beliris, et accompagné entre autres par la Commission royale des Monuments et Sites et la Commune d'Anderlecht, a été avalisé, le permis d'urbanisme ayant été délivré le 14 septembre 2021. L'îlot Albert, dans lequel s'inscrit le Mémorial, est concerné. Ses abords seront réaménagés afin d'accueillir un Mur des Justes, dans le prolongement duquel retrouvera place, démonté et déplacé, le Monument aux Héros. Les travaux au sein de l'îlot devraient débuter en 2023 et s'achever fin 2024.

Nous souhaiterions conclure cette incursion dans l'histoire du mémorial par ces mots de



Le Monument, inauguré le 6 mai 1972, créé en hommage aux 242 Juifs de Belgique tombés dans la Résistance à l'occupant © Mémoire d'Auschwitz

Maurice Piore figurant en introduction du dossier de Serge Klarsfeld et Maxime Steinberg évoqué ci-devant : « Si les crimes d'il y a 40 ans ont été ceux de l'intolérance, il faut combattre toute intolérance. S'ils ont été ceux du mépris de la liberté, il faut combattre toute atteinte à la liberté. S'ils ont été ceux de la dictature, il faut combattre tout abus de l'autorité. Et s'ils ont été ceux de la violence, il faut combattre tout ce qui prend les formes de la violence. Il faut peu de choses pour réveiller les monstres, mais il faut des fleuves de larmes et de sang pour les vaincre. »<sup>11</sup>

Des mots justes qui résonnent à l'aune des actualités qui secouent notre continent.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.*

*À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.*

*Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.*

<sup>10</sup> « Avec l'aide du ministère de la Santé et de la Famille à Bruxelles, j'établiss alphabétiquement, avec le remarquable historien Maxime Steinberg, le mémorial de la déportation de 25 124 Juifs de Belgique et de 312 Tziganes », in Beate et Serge Klarsfeld, *Mémoires*, Paris, Fayard/Flammarion, 2015, p. 451-452.

<sup>11</sup> Maurice Piore, préface au *Mémorial de la Déportation des Juifs de Belgique*, présenté par Serge Klarsfeld et Maxime Steinberg, édité par l'Union des Déportés juifs en Belgique et Filles et Fils de la déportation, 68 avenue Ducpétiaux, 1060 Bruxelles et par The Beate Klarsfeld Foundation, 515, Madison Avenue, New York NY 10022, Mechelen, 1982, p. 4. Suit, en page 5, la photo du Mémorial d'Anderlecht.